L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Gouvernement, de la Ville et de la Province nouvelle.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. BAYON.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 11 MAI 1838.

POUR GOUVERNEUR:
A. B. ROMAN.

Extrait de la séance du Sénat du 8 février 1835.

"Résolu, que le Sénat de l'Etat de la Louisiane, apprécie ses mesures générales de l'administration du gouverneur A. B. Roman, et qu'il emporte avec un vif plaisir sa place, le souvenir des membres du Sénat.

"Résolu que le président du Sénat soit invité à envoyer une copie de cette resolution à M. Roman."

Extrait de la séance de la Chambre des Représentants du 8 février 1835.

"Résolu par la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane que l'administration du gouvernement de l'Etat, par l'ex-gouverneur A. B. Roman, a été marquée par la sagesse et la fermeté, et par un zèle judicieux et infatigable pour le service public; que dans l'exécution des lois il a montré fidélité, et dans les graves et importantes nominations qu'il a faites il a adopté impartialité et un grand égard pour les vrais intérêts de l'Etat, et qu'il se retire avec une entière approbation de cette Chambre pour sa conduite de gouverneur, et avec l'estime et égard personnels."

"Résolu que l'orateur de la Chambre transmette à l'ex-gouverneur Roman, copie de ces résolutions."

Représentant du 1er. District au Congrès
JOHN SLIDELL.

POUR LE SENAT DE LA LOUISIANE
ALBERT ROA.

☞ Nous nous faisons un plaisir d'annoncer aux amateurs de botanique que la vente qui devait avoir lieu le 5 mai a été renvoyée à samedi 12 du courant. La riche collection de Plantes indigènes et étrangères que possède M. St. Cyr est très connue pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans de plus grands détails. Tout le monde sait d'avance que sa serre possède les plus beaux élèves qui aient été jamais vus, et une occasion semblable est une bonne fortune qu'il ne faut pas manquer.

La vente aura lieu par le ministère de M. Fouchie Gouyn, chez M. S. Cyr, rue Bourbon, entre les rues Dauphine et St. Philippe, à quatre heures de l'après midi.

SUR LES RUSES D'ELECTION.

En lisant chaque jour les attacks à la Courage de M. Johnson, nous avons résolu de garder le silence; bien persuadé qu'une série d'éloges s'exagérât, finirait par lasser le public que se lasse de tout, et que le gouverneur, fut-il un Aristide, remonterait dans son rang après d'un style pour cette sorte d'ostracisme, cet, soit dit sans offenser ses partisans, si l'on voulait discuter sur ses faits il ne serait pas difficile de prouver tout l'échafaudage sur lequel on prétend gamber ce candidat. Mais telle n'est pas notre intention, et nous ne nous élevons que contre le ridicule que l'on prétend jeter sur ce que l'on appelle système de *Rotation*; c'est à dire sur l'usage quasi consacré d'appeler tour à tour au gouvernement de l'Etat un personnage de la population indigène, et un autre de nos créoles de la Louisiane. Ce n'est assurément pas à dire que nous prétendons exclure les naturels de la candidature; et l'exemple de M. Derbigny, celui de M. Johnson lui-même, nous le disent assez. Mais ce n'est pas de ces hommes-là que nous parlons, et ce n'est point à eux que s'adresse le mot de Rotation. Ce n'est point eux que l'on prétend exclure de la place de gouverneur, et, si nous avons cité quelques noms, c'est pour montrer que ceux-ci ne sont pas les seuls que l'on ait en vue, et que, si quelque jour, la Louisiane venait à se choisir un gouverneur de la population indigène, ce ne serait pas, comme le prétendent les adversaires de la Rotation, parce que les Français seraient toujours pour les gouverneurs, un homme créole serait exclu. Nous le répétons encore, ceux-ci ne sont point les seuls que l'on prétende exclure de la candidature; et, si l'on est de bonne foi, on doit convenir que nous prétendons exclure de la place de gouverneur, et de toutes les places, ceux qui, sans considérer le bien public, ne cherchent qu'à se faire un parti, et, par leur influence, obtenir des places pour leurs amis, ceux qui, ne cherchant qu'à se faire un parti, ne cherchent qu'à se faire un parti